PROPAC 2009: "Les politiques et les stratégies sur la sécurité et la souveraineté alimentaire en Afrique centrale"

Déclaration de l'atelier qui s'est tenu à Yaoundé au Cameroun, du 22-24 Septembre 2009 sur "**Les politiques et les stratégies sur la sécurité et la souveraineté alimentaire en Afrique centrale**". L'atelier a eté organisé par la PROPAC, l'organisasion paysanne de l'Afrique Centrale.

PROPAC 2009 : LA DECLARATION FINALE

Nous, Représentants des Organisations Paysannes de l'Afrique Centrale, réunis en séminaire atelier sur «**Les politiques et les stratégies pour la sécurité et la souveraineté alimentaire en Afrique centrale**», tenu à Mfou au Cameroun du 22 au 24 septembre 2009.

Remercions le Fonds Norvégien de Développement et la campagne internationale «More and Better» pour son soutien sans faille à la PROPAC et au renforcement du partenariat pour un développement durable ;

Préoccupés par la sécurité et la souveraineté alimentaires en Afrique Centrale dont le manque cause souvent de nombreux conflits et des soulèvements des populations;

Conscients:
1°) Que 70% environ de la population active vit de l'agriculture
2°) De la forte dépendance des importations des pays de l'Afrique Centrale d'au moins 50% de ses produits agricoles de consommation courante (céréales, farine, poissons, viande etc.)
3°) De la faiblesse de l'offre alimentaire des produits agricoles
4°) De la faiblesse ou de l'inexistence des stratégies agricoles nationales
5)° De la faible capacité d'intervention des OP
6°) De l'absence d'un cadre institutionnel de concertation entre l'Etat et les Organisations Paysannes
7) De la faible capacité de transformation des produits
8°) De la faible intégration économique des pays de la sous région d'Afrique Centrale

Notant avec satisfaction:

- La place de choix que les Gouvernements accordent à la sécurité et à la souveraineté alimentaires ;
- La mise en route de la décentralisation dans nos Etats qui autorise des initiatives autonomes et accorde une grande responsabilité aux institutions locales;
- L'intérêt des bailleurs de fonds et leur engagement à accompagner les Gouvernements pour le développement du secteur agricole;
- L'existence des plates formes des OP au niveau national, sous régional et régional;
- L'existence de quelques structures de financement;
- Le retour progressif de la paix, de la sécurité et de l'avènement progressif de l'intégration régionale en zone CEMAC et de la CEEAC;
- Le développement des programmes spéciaux pour la sécurité alimentaire (PSSA, PNSA **et PRSA)**

Convaincus de la nécessité pour les Gouvernements et les partenaires au développement de s'attaquer aux causes profondes de la crise alimentaire et de la souveraineté qui pour l'essentiel se présente de la façon suivante :

- Dégradation des terres et baisse de la fertilité des sols;
- Déficit des infrastructures rurales;
- Accès limité des femmes et jeunes aux ressources;
- Maladies invalidantes (VIH/SIDA, paludisme, tuberculose, etc.);
- Conflits armés;
- Taux élevé d'analphabétisme;
- Conditions et modalités d'accès aux services financiers peu adaptés aux besoins et capacités des paysans;
- Intensification de l'exode rural;
- Dégradation des conditions de vie;
- Mévente des produits agropastoraux;
- Flambée des cours mondiaux des produits alimentaires;
- Insuffisance des voies de communication; etc.

Etant donné que l'agriculture est un secteur public et que la responsabilité de son développement incombe au premier plan à nos Etats, nous regrettons les influences négatives des programmes d'ajustement structurel et des accords de partenariats économiques (OMC, ACP) ayant bloqué ou bloquant encore le financement de notre agriculture.

Reconnaissant les efforts faits par nos Etats pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD);

Demandons à nos Etats:

- D'impliquer de manière efficiente et efficace les OP à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi évaluation des politiques, stratégies, programmes et projets des Etats en direction du monde rural;
- D'élaborer une loi d'orientation agricole et agraire en impliquant les OP;
- Mettre en application les résolutions de Maputo portant sur l'augmentation du budget alloué à l'agriculture à 10% au moins du budget national;
- Mettre en place des mécanismes de financement adaptés aux activités agro-sylvo-pastorales (banque agricole et fonds de garantie);
- Renforcer la recherche des ressources humaines, matérielles et financières pertinentes pour la mise en œuvre des actions;
- Renforcer l'encadrement technique des OP;
- Former les paysans dans les techniques agricoles modernes, la transformation des produits agro pastoraux et leur commercialisation;
- Impliquer les OP dans la recherche du financement des activités;
- Défiscaliser l'importation des intrants et du matériel agricole;
- Subventionner directement les OP de la base à partir de l'identification faite par les OP elles mêmes;
- Mettre sur pied des structures chargées de la prévision des stocks de sécurité alimentaire et des mécanismes de régulation des marchés;
- Accélérer le processus de déconcentration des pouvoirs de l'Etat vers les collectivités locales;
- Créer des comités locaux de suivi des réalisations des projets de l'Etat;
- Renforcer les capacités des OP;
- Renforcer l'efficacité des institutions sous régionales;
- Elaborer une politique agricole sous régionale avec les OP;
- Créer une synergie (plate forme) interministérielle des acteurs du secteur rura;

- Créer et développer les marchés frontaliers;
- Mettre sur pied une ligne budgétaire pour le financement des activités d'investissements à la production agro-sylvo-pastorale et artisanale, la transformation, la commercialisation et le renforcement des capacités des organisations faitières et leurs plate- formes nationales sous régionales et régionales;
- Renforcer et accélérer l'intégration sous régionale dans le but d'assurer une libre circulation et la sécurité des personnes et des biens;
- Lutter intensivement contre la corruption.

Nous, Organisations Paysannes d'Afrique Centrale de l'Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, Sao Tomé et Principe et Tchad, nous engageons à contribuer efficacement et durablement:

- Entreprendre un processus de concertation et d'inter coopération de toutes les OP au sein d'un même Etat afin de mieux participer dans le cadre de concertation Etat/OP;
- Entreprendre une concertation avec les autres acteurs du développement rural en vue de créer une alliance stratégique pour la sécurité et la souveraineté alimentaire en Afrique Central;
- Renforcer les capacités des responsables des OP;
- Gérer rationnellement les terres (espaces culturales);
- Préserver le patrimoine foncier;
- Promouvoir l'épargne, l'autofinancement des OP et les mécanismes de sécurité sociale;
- Promouvoir l'entretien des pistes de collecte dans les zones de production;
- Participer activement à la vie associative des organisation;
- Organiser des séances de restitution des informations reçues lors des séminaires, des colloques et des ateliers aux autres membres des OP.

Décidons par conséquent de lancer une campagne de plaidoyer auprès des décideurs dans les dix Etats de la sous région Afrique Centrale pour l'adoption des politiques et stratégies pour la sécurité et la souveraineté alimentaires.

En appelons enfin, à la solidarité, au soutien de nos Etats, de la CEEAC, de la CEMAC, de la communauté internationale et des organismes internationaux pour nous permettre de réduire la pauvreté de manière significative et d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires en Afrique Centrale.

Fait à Mfou le 24 Septembre 2009.
Les participants (voir liste en annexe)

EuropAfrique: Terroirs Paysans
Co-financé par la Commission Européenne